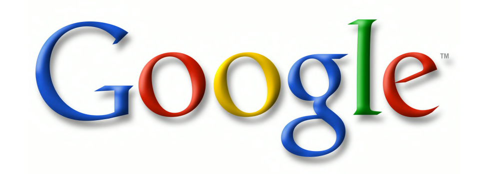
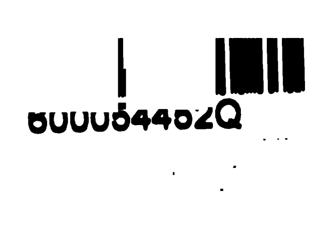








HISTOIRE
DE LA VILLE DE TROYES
ET
DE LA CHAMPAGNE MÉRIDIONALE

PAR
T. BOUTIOT
ANCIEN TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

TABLE
GÉNÉRALE ET ALPHABÉTIQUE

PUBLIÉE PAR SON FILS
HENRY BOUTIOT

DRESSÉE PAR
A.-S. DET
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE TROYES



TROYES
L. LACROIX, LIBRAIRE
rue Notre-Dame, 83

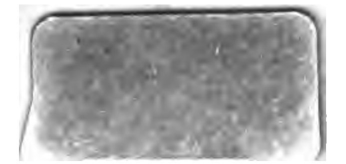
PARIS
AUG. AUBRY, LIBRAIRE
rue Séguier, 18

Et chez tous les Libraires du département de l'Aube

1880

HISTOIRE
DE LA VILLE DE TROYES
ET
DE LA CHAMPAGNE MÉRIDIONALE

TABLE





HISTOIRE
DE LA VILLE DE TROYES
ET
DE LA CHAMPAGNE MÉRIDIONALE

PAR

T. BOUTIOT

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

TABLE
GÉNÉRALE ET ALPHABÉTIQUE

PUBLIÉE PAR SON FILS
HENRY BOUTIOT

DRESSÉE PAR
A.-S. DET
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE TROYES



TROYES
L. LACROIX, LIBRAIRE
rue Notre-Dame, 41

PARIS
AUG. AUBRY, LIBRAIRE
rue Séguier, 18

Et chez tous les Libraires du département de l'Aube

1880

HISTOIRE

DE LA VILLE DE TROYES

ET

DE LA CHAMPAGNE MÉRIDIONALE

TABLE

HISTOIRE
DE LA VILLE DE TROYES
ET
DE LA CHAMPAGNE MÉRIDIONALE

PAR
T. BOUTIOT
ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE
CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

TABLE
GÉNÉRALE ET ALPHABÉTIQUE

PUBLIÉE PAR SON FILS
HENRY BOUTIOT

DRESSÉE PAR
A.-S. DET
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE TROYES



TROYES
L. LACROIX, LIBRAIRE
rue Notre-Dame, 83

PARIS
AUG. AUBRY, LIBRAIRE
rue Séguier, 18

Et chez tous les Libraires du département de l'Aube

1880



A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE!

En publiant ce volume, je veux rendre hommage à la mémoire vénérée de mon père.

L'*Histoire de Troyes* a été son œuvre capitale, celle à laquelle il a consacré le plus de labeurs et de soins, celle qui lui a coûté le plus de veilles et de fatigues. Il l'achevait à peine, quand une mort aussi inattendue que prématurée est venue lui arracher la plume qu'il tenait encore ferme et vigoureuse. Il tombait, frappé comme le soldat sur le champ de bataille, les armes à la main.

Malheureusement, il mourait sans avoir pu donner à son ouvrage le complément dont il avait reconnu lui-même la nécessité, en annonçant, à la fin de son quatrième et dernier volume, son intention de publier des Tables détaillées.

Il m'eût été doux de réaliser ce dernier désir de mon bien-aimé père. De hauts et puissants encouragements m'y excitaient. Mais ma situation indus-

trielle avec ses préoccupations incessantes, ses exigences continuelles, se dressait là, devant moi, comme un obstacle insurmontable à ce que je considérais comme l'exécution d'un pieux devoir.

Il me fallait trouver un homme laborieux et dévoué pour me suppléer. Je l'ai heureusement rencontré dans M. Det, sous-bibliothécaire de Troyes, qui, par sa position, ses goûts, ses aptitudes, était à même de remplir parfaitement cette tâche ingrate et difficile. Je le remercie vivement de son concours empressé et intelligent, et j'espère que le public instruit le récompensera de ses efforts, en faisant un accueil mérité à son travail, que des juges compétents et autorisés ont reconnu sérieux et consciencieux.

HENRY BOUTIOT,

Manufacturier à Troyes.

PRÉFACE

Nisi optimè, ad optimum.

Plus heureuse que beaucoup de ses sœurs, la ville de Troyes a son Historien : nous avons nommé M. Théophile Boutiot. Déjà, sans doute, les différents âges avaient engendré sur le sol champenois, sur le sol troyen, des annalistes, des chroniqueurs, qui, mus par une heureuse et patriotique inspiration, composèrent des relations historiques, réunirent des matériaux précieux à des points de vue spéciaux et divers. Mais plusieurs sources étaient restées inexplorées, et, par suite, bien des événements demeuraient obscurs, sinon totalement inconnus. Il fallait alors se courber sur les manuscrits poudreux, compulser les livres imprimés, contrôler les notes, les documents de toute sorte, compléter, préciser et éclaircir les faits. Il était nécessaire de pénétrer dans les grands dépôts publics, la Bibliothèque Nationale, les Archives Nationales, les Archives Départementales. Il était indispensable surtout d'aborder les Archives Communales de Troyes, de fouiller dans ce riche trésor, et de former un

choix judicieux de ce qui pouvait offrir une importance réelle, un intérêt essentiel, en laissant de côté le secondaire et l'accessoire.

Un homme laborieux s'est rencontré, qui n'a pas reculé devant cette immense tâche, de ressusciter, avec ces éléments, une antique peuplade, une vieille et glorieuse cité. Il a fait œuvre de savant et de patriote : le savant a tiré de la confusion et du chaos un livre à la fois utile à l'économiste, à l'érudit, à l'historien, et utile et agréable au lecteur simplement curieux ; le patriote, une fois l'œuvre entreprise, l'a continuée sans se laisser arrêter par les obstacles semés sur la route, et, soutenu par son ardent civisme, il l'a poursuivie jusqu'au bout sans se rebuter, sans défaillir. Le savant patriote est mort ; mais son œuvre reste et restera.

C'est là, maintenant, que le travailleur puise des renseignements pleins d'intérêt sur l'Administration municipale, le pouvoir des Conseils de Ville, des Échevins et des Maires ; sur l'indépendance des Officiers municipaux et la perte de cette ancienne indépendance ; sur les Finances et les ressources financières ; sur la Voirie, ses recettes et ses dépenses ; sur les Fortifications ; sur les Approvisionnements d'armes et de munitions de guerre ; là, en un mot, qu'il voit la vie municipale se dérouler dans ses moindres détails. C'est là qu'il cherche des détails importants sur la Guerre des Anglais, la Réforme, les Guerres civiles et religieuses, la Ligue, l'Avénement de Henri IV au trône, sur les événements qui se passèrent en Champagne à ces époques si mouvementées. C'est là, aussi, qu'il trouve une peinture vive et précise

de l'état de la province en 1484, 1560, 1576, 1588, 1593, 1614 et 1789, dans les Cahiers de remontrances et de doléances du Bailliage de Troyes, et des Châtellenies relevant de ce Bailliage. Là, enfin, sont réunis les souvenirs les plus précieux sur les grands établissements religieux, les chapitres, les couvents, centres de la civilisation au moyen-âge.

L'artiste y découvre les produits artistiques de notre région, qui possède des chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture sur verre.

Le littérateur aime à y voir rappelées les œuvres curieuses de la littérature champenoise.

Le citoyen, simple lecteur, rencontre également dans ce livre de quoi satisfaire amplement sa curiosité naturelle et louable. Il y parcourt les annales complètes de son pays. Il connaît ses ancêtres ; il les considère à chaque période de l'histoire ; il les suit dans leur marche vers le Progrès. Il éprouve de fières et fortes émotions en contemplant leurs hauts faits, en considérant la part prise par eux à toutes les luttes, luttes à main armée, acharnées et terribles, luttes moins cruelles, mais redoutables aussi, contre le pouvoir arbitraire du seigneur féodal ou le pouvoir absolu du prince souverain, luttes incessantes et infatigables pour la liberté politique, la liberté commerciale et industrielle. Il ressent un légitime orgueil, en les voyant à toutes les époques manifester le plus pur et le plus ardent patriotisme. Dans un ordre d'idées moins élevé, il trouve, dans l'ouvrage de M. Boutiot, une foule de renseignements qu'un citoyen éclairé rougirait d'ignorer ; il y apprend tout ce qui concerne la Géologie,

l'Hydrographie, l'Orographie, la Climatologie, la Géographie, la Topographie, les Voies de communication, le Commerce, l'Industrie, etc.

En résumé, toutes les questions sont traitées dans le livre de M. Boutiot, et il est difficile à celui qui l'a lu attentivement, d'énoncer des points restés sans éclaircissement ou sans aucune mention.

C'est donc une véritable mine : mine féconde, dont les filons sont précieux ; édifice solidement sinon gracieusement (1) bâti, avec des matériaux qui défieront le temps et l'oubli qu'il entasse sur tant d'œuvres précieuses à divers titres.

Dans le champ de cette vaste mine, nous avons posé des jalons et tendu un fil conducteur ; à cet édifice, nous avons donné les jours qui faisaient défaut, en pratiquant les fenêtres que le constructeur n'avait pas eu le temps de lui ménager. Stimulé par l'amour filial de M. Henry Boutiot et le désir d'être utile, nous nous sommes ainsi efforcé d'apporter à l'*Histoire de Troyes*, un complément qui ne fût pas trop indigne d'un tel ouvrage.

Étions-nous à la hauteur de cette tâche ? Nous ne pouvons répondre à cette question ; car, en y répondant, nous serions, suivant le cas, placé dans l'alternative d'être taxé de fausse modestie ou accusé de suffisance et de présomption. Nous nous contentons de dire que nous avons fait le possible, dans la mesure des forces d'un individu.

(1) Une plume autorisée a apprécié, comme il convenait, l'œuvre de M. Boutiot, et répondu aux critiques qu'on peut faire sur la forme et le style adoptés par l'auteur. — Voy. Emile Socard, *Notice biographique sur M. Théophile Boutiot*.

Les gens instruits, lettrés, compétents, avec lesquels nos fonctions nous mettent en rapport, ont été témoins de nos labeurs quotidiens et proclameraient, nous en sommes sûr, que nous n'avons ménagé ni notre temps ni notre peine. Cela nous suffit, et nous pouvons déclarer, en toute conscience, que notre œuvre est terminée : *nisi optimè, ad optimum.*

Nous n'insisterons donc pas davantage sur les fatigues que nous avons éprouvées, sur les difficultés que nous avons eues pour établir l'identité ou l'individualité des personnages, assigner aux lieux leur véritable situation, grouper les matières au moyen d'énumérations et de renvois, pour épuiser enfin, goutte à goutte, cette immense source que l'on sait, résultat des travaux et des recherches d'une vie de savant des mieux remplies et des plus étonnamment laborieuses; nous n'insisterons pas, disons-nous, puisque nous craindrions de paraître vouloir rehausser le mérite de notre œuvre, tandis que nous réclamons seulement l'indulgence des savants et des expérimentés. Heureux, si, comme nous l'avons rêvé, nous fournissons quelques facilités pour l'étude d'un ouvrage qui a sa place marquée dans toutes les Bibliothèques.

Arrivons maintenant aux indispensables explications que nous devons produire sur la méthode que nous avons suivie.

Nous nous sommes contenté, à l'article TROYES, de

rappeler, dans une courte analyse, les principaux événements dont la ville a été le théâtre ou le principal acteur. Les autres articles qui lui appartiennent, se trouvent à leur rang dans l'ordre alphabétique général. Il est vrai qu'au nom de la ville de TROYES, nous aurions pu placer régulièrement les mentions qui regardent ses monuments, ses institutions, etc. Mais ce que nous avons fait pour d'autres localités, nous n'avons pas cru devoir le tenter pour Troyes. Le motif qui nous a arrêté sera vite compris, si nous rappelons que c'est surtout l'*Histoire de Troyes* que M. Boutiot a voulu traiter dans ses 4 volumes in-8°. Très souvent l'auteur s'est porté à de savantes digressions sur l'histoire de la Champagne méridionale ou du Département de l'Aube, assez souvent sur l'histoire de l'ancien comté ou de l'ancienne province de Champagne, quelquefois enfin sur l'histoire générale de la France, mais toujours dans le même but, pour soutenir sa thèse primordiale, pour mieux accentuer le rôle considérable joué par nos glorieux ancêtres. C'est donc bien l'Histoire particulière et complète de la Ville de Troyes. Les autres mentions, qui gravitent alentour, ont leur importance, mais une importance relative, dans ce cas. On conçoit alors que si nous eussions groupé, à l'article TROYES, toutes les citations qui le concernent, cet article aurait absorbé une trop grande partie du volume, et nous eussions eu ainsi une Table dans une autre Table.

Dans notre méthode alphabétique, nous avons, pour les *Noms de personnes* dérivant de noms de seigneuries,

de terres et de fiefs, ou de lieux de naissance et de résidence, rejeté entre parenthèses les particules *du, de la, des*. On trouvera donc très peu de mots commençant par ces particules à la lettre D et à la lettre L. De cette façon, nous avons l'air d'être en opposition avec une opinion qui, pour être assez récente, tend néanmoins à s'imposer chaque jour de plus en plus ; nous semblons ignorer la méthode généralement suivie aujourd'hui dans les Répertoires de noms d'hommes et de familles. Et, pourtant, on rencontrera, à la lettre L, un certain nombre de noms commençant par *La, Le.* Pourquoi cette contradiction apparente ? Parce que nous avons fait une distinction entre les premiers noms, noms dérivés de fiefs ou de seigneuries, de lieux de naissance ou de résidence, et ces derniers noms, noms patronymiques tirés de charges, d'offices, de professions, de métiers, ou de surnoms et de circonstances particulières. Pourquoi cette distinction ? Parce que nous appartenons à l'opinion que nous avons signalée tout à l'heure, et que nous considérons, avec la méthode moderne, les particules *Du, Des, Le, La,* comme étant partie intégrante du nom. Mais, nous n'avons pu appliquer notre système qu'à demi ; autrement, il eut paru anormal de trouver, à une place, le nom de pays, de terre ou de fief, — puisqu'il est de règle, pour les noms de lieux, de rejeter *Le, La, Les,* — et, à une autre place, le nom d'homme ou de famille, analogue à ce pays, à cette terre ou à ce fief. Exemples :

Chapelle (La)	— La Chapelle (Baron de).
Essarts (Les)	— Des Essarts (Famille).
Fauche (La)	— La Fauche (Sire de).

Marche (La) — La Marche (Comte de).
Motte-Tilly (La) — La Motte-Tilly (Sieurs de).
Noë (La) — La Noë (Famille de).
Plessis (Le) — Du Plessis (Sieur).
Vouldy (Le) — Du Vouldy (Baron du)

Des Tables distinctes comprenant séparément les noms de personnes et les noms de lieux, s'accommoderaient, sans doute, de ce système. Nous n'avons pas cru qu'une Table unique, comme la nôtre, pût admettre un tel classement.

Pour les noms d'hommes communs à un grand nombre de personnages, par exemple, pour les noms Charles, Henri, Guillaume, Philippe, etc., les Biographes adoptent divers classements, en établissant des catégories, et en assignant tantôt une place, tantôt une autre, dans leurs notices, aux saints, aux papes, aux empereurs, aux rois, aux princes souverains et princes non souverains, aux historiens, aux savants, aux littérateurs, et en reléguant à la fin les personnages divers. La plupart des Tables sont dressées aussi d'après cette méthode. Nous ne voulons pas critiquer un usage si généralement suivi ; mais nous espérons qu'on reconnaitra avec nous qu'il n'est pas exempt d'inconvénients, qu'il est souvent la cause de recherches multiples, qu'il force à lire et relire bien des articles, qu'il fait perdre, par conséquent, un temps toujours précieux. Et puis, si quelque raison milite en faveur de son application dans les Répertoires généraux ou les ouvrages d'Histoire générale, nous ne pensons pas qu'il en soit de même dans une Histoire toute locale, comme

celle qui nous intéresse, où les personnages, classés ailleurs dans les personnages secondaires, ont souvent, pour ne pas dire toujours, une importance supérieure aux personnages réputés personnages historiques, cités par suite d'une mention générale ou accidentelle. Nous nous sommes donc cru autorisé à nous écarter de cette méthode, et, afin qu'on pût trouver promptement et sans tâtonner le personnage cherché, nous n'avons pas établi des catégories arbitraires, nous nous en sommes tenu à l'ordre alphabétique rigoureux : c'est la première lettre de la mention qui suit le nom propre, qui fait loi. Ainsi, on trouvera successivement les abbés, les archevêques, les chanoines, les comtes, les ducs, les empereurs, les évêques, etc, par ordre alphabétique d'abbayes, d'archevêchés, de chapitres, de comtés, de duchés, d'empires, d'évêchés, etc ; les papes seront à leur rang particulier, comme les autres personnages seront au rang exigé par la première lettre de leur titre ou de leur fonction ; enfin, les rois seront aussi à leur rang et par ordre alphabétique de pays. Les noms sans prénoms seront également placés en considération de la première lettre du titre, de la fonction ou de la qualité. Ou trouvera ensuite les noms avec prénoms, par ordre alphabétique des prénoms ; puis, les noms suivis de *de, du, de la, des,* et d'un nom de pays, par ordre alphabétique de pays, abstraction faite de *de, du, de la, des* ; ensuite, les noms suivis de la mention *dit,* par exemple : Guillaume, dit *Pèlerin ;* enfin, les noms suivis de *Le, La,* par exemple : Guillaume *le Fusicien,* Jeanne *la Rousse*; en dernier lieu, les noms formés de deux noms qui nous ont paru inséparables. Pour

que ces explications soient parfaitement claires, nous extrayons de notre Table les exemples suivants :

Guillaume, abbé...
Guillaume, archevêque de Bourges
Guillaume, archevêque de Sens
Guillaume, comte de Hainaut
Guillaume, comte de Joigny
Guillaume, comte de Mâcon
Guillaume, duc...
Guillaume, élu...
Guillaume, exécuteur de la haute justice
Guillaume, roi d'Ecosse
Guillaume, vicomte de Narbonne
Guillaume (Edme)
Guillaume (Pierre)
Guillaume d' Aire
Guillaume d' Allemant
Guillaume d' Auvergne
Guillaume de Boulogne
Guillaume de Champagne
Guillaume de Lart
Guillaume de Mello
Guillaume des Meurs
Guillaume du Moustier
Guillaume du Perche
Guillaume de Pouan
Guillaume de la Rothière
Guillaume de Vanlay
Guillaume de Verdun
Guillaume, dit *Pèlerin*
Guillaume-*le-Breton*
Guilllaume-*le-Fusicien*
Guillaume Félix
Guillaume Léon

Jean, baron de Fiennes
Jean, chantre à Orléans
Jean, châtelain de Thourotte
Jean, clerc
Jean, comte de Brienne
Jean, comte de Grandpré
Jean (-sans-Peur), duc de Bourgogne
Jean, duc de Bretagne
Jean, évêque de Lisieux
Jean, évêque d'Orléans
Jean VIII, pape
Jean XXII, pape
Jean (sans-Terre), roi d'Angleterre
Jean, roi de Chypre
Jean Ier, roi de France
Jean II (-le-Bon), roi de France
Jean, roi de Navarre
Jean, seigneur de Roos
Jean d' Acre
Jean d' Anisy
Jean de Bar
Jean-*le-Breban*
Jean-*le-Champenois*
Jean-*le-Diablat*

Nous avons pu établir assez sûrement, croyons-nous, l'identité ou l'individualité des personnages historiques, au moyen des Dictionnaires biographiques et généalogiques. Pour divers autres individus, personnages sans notoriété ou d'une notoriété toute locale, nous n'avions plus rien pour nous servir de guide et de règle. Il arrive qu'un nom se trouve mentionné d'abord avec une qualification ; plus loin, mais à une époque contemporaine, on

retrouve le même nom avec une autre qualification : devions-nous n'ouvrir qu'un seul article pour ces deux mentions, comme si elles s'appliquaient au même individu ? Nous ne l'avons fait que lorsque nous en avons été à peu près certain, d'une certitude au moins morale, par suite de quelque indication, d'une certaine similitude d'aptitude ou d'état que nous pouvons avoir reconnu par un rapprochement de textes. Mais, généralement, un nom répété, sans que l'auteur ait spécifié qu'il s'agissait d'un même individu, a été relevé également par nous tel qu'il était cité et autant de fois qu'il était cité : nous avons ouvert autant d'articles que nous avons trouvé de situations ou de fonctions différentes ou incompatibles. Et, chaque fois que nous avons conjecturé qu'un article pouvait faire double emploi avec un autre, nous l'avons indiqué par les notes : *Peut-être le précédent, Peut-être le suivant, Est-ce le précédent ? Est-ce le suivant ?* ou les notes qui revêtent une forme moins douteuse : *Sans doute le précédent, Sans doute le suivant.* Nous espérons qu'on ne nous accusera pas, sur ce point, d'une trop grande réserve, qu'on ne nous objectera pas que l'on a dans les limites de la vie humaine un critérium suffisant, quand nous aurons dit que nous avons reconnu souvent que plusieurs membres d'une même famille portaient le même prénom, que nous nous sommes trouvé en face de cas tels que celui-ci : deux frères ayant le même prénom. Si nous avions été plus décisif, plus affirmatif ; si nous avions, sur les apparences, groupé à divers individus les mentions qui pouvaient s'y rapporter, nous eussions peut-être induit en erreur le lecteur, en lui laissant

croire que nous n'agissions de la sorte qu'avec des raisons solides. Mais nous ne nous écartons pas de notre véritable rôle; nous reproduisons fidèlement le document que nous avons sous les yeux. Nous n'empêchons pas, par une affirmation positive, le lecteur de chercher à reconnaître si deux ou plusieurs mentions s'appliquent à un même individu; nous ne lui interdisons pas de le penser, s'il le veut : à lui de décider en dernier ressort.

Pour nos noms de matières, lorsque le même nom n'est l'objet que de quelques articles, nous ne nous en sommes pas toujours tenu à l'ordre alphabétique rigoureux; nous avons quelquefois observé la chronologie : ainsi, au mot *Age*, on trouvera : Age de la pierre, Age du bronze, Age du fer; de même, à l'article *Monnaies*, nous commençons par les monnaies les plus anciennes pour finir par les plus modernes. Mais, quand il y a plusieurs articles consécutifs, nous avons suivi l'ordre alphabétique, en considérant le mot le plus important de la mention, et en faisant abstraction des particules *de, du, de la, des*. Les exemples suivants nous dispenseront d'entrer dans de plus amples explications.

Assemblées du	clergé	Assemblées des	métiers
Assemblées du	conseil de ville	Assemblées	municipales
Assemblées	consulaires	Assemblées	nationales
Assemblées de	département	Assemblées de la	noblesse
Assemblées des	députés	Assemblées des	notables
Assemblées de	district	Assemblées des	pairs
Assemblées d'	élection	Assemblées des	prélats
Assemblées des	grands	Assemblées	provinciales
Assemblées des	habitants	Assemblées des	Trois-Etats

Hôtel des	Arquebusiers	Hôtel du	Dauphin
Hôtel d'	Artois	Hôtel	Drapperie
Hôtel de l'	Autruche	Hôtel de l'	Homme-Sauvage
Hôtel du	Cellier-Rouge	Hôtel de	Joinville
Hôtel du	Cerf-Couronné	Hôtel du	Laboureur
Hôtel du	Chapeau-Rouge	Hôtel	Largentier
Hôtel de	Chapelaines	Hôtel du	Paon
Hôtel de la	Chasse	Hôtel du duc	Philippe-le-Bon
Hôtel de	Chaumont	Hôtel de la	Pierre
Hôtel de la	Couronne	Hôtel du	Pilori
Hôtel du	Croissant	Hôtel de la	Piolée

Nous ne pouvons taire une dernière observation, celle-ci, d'un ordre purement moral. Nous serions désolé qu'on vît, dans quelques-unes de nos *Notes*, un étalage d'érudition. Nos remarques, nos recherches personnelles ont été insérées sans prétention. Qu'on les accepte comme elles sont présentées !

Nous nous arrêtons là, car nous avons hâte de clore cette Préface, en priant le lecteur, si lecteur il y a, d'oublier l'axiôme qui dit que « les Préfaces les plus courtes sont les meilleures ».

En terminant, il nous reste à remplir un devoir dicté par la gratitude : le devoir de remercier publiquement notre sympathique et savant chef et maître, M. Emile Socard, Conservateur de la Bibliothèque de Troyes. Assurément, nous ne pouvons abriter notre œuvre sous sa personnalité, et nous ne voulons pas, par ce témoignage, lui attribuer, dans la composition de notre livre et la méthode que nous y avons suivie, une part quelconque d'une responsabilité qui nous appartient et que nous revendiquons tout entière ; mais il nous paraît

juste de proclamer que nous lui sommes très redevable d'avoir heureusement achevé notre tâche, pour les facilités qu'il nous a accordées, la patience qu'il a mise à revoir scrupuleusement une épreuve de chaque feuille de ce volume, le bienveillant concours enfin dont il nous a soutenu.

A.-S. DET,
Sous-Bibliothécaire de la Ville de Troyes.

HISTOIRE
DE LA VILLE DE TROYES
ET
DE LA CHAMPAGNE MÉRIDIONALE

TABLE
GÉNÉRALE ET ALPHABÉTIQUE
DES NOMS DE PERSONNES, DE LIEUX
ET DE MATIÈRES

A

* Vieux mot signifiant : Bail à cens. — DU CANGE, *Glossarium*, t. VII.
** Enclos de maison de paysan.— GROSLEY, *Vocabulaire Troyen*.
*** A la *Table* de l'*Hist. des Comtes de Champ.* de M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, on lit : Acharie de *Vrilly*.

* Inscrit sous le nom d'*Adam Cochart de Brillecourt* au *Catalogue des Doyens de l'Eglise de Troyes*, par COURTALON.

* D'après LA CHENAYE, XI, 368, éd. 1770, Louise-Félicité de Bréhan, épouse d'Armand Du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, serait morte avant son mari, et ce dernier ne se serait pas remarié.

* Indiquée faussement à cette dernière mention comme fille de Thibaut III.

* DU CANGE, *Glossarium*, t. VII, et LACOMBE, *Dict. du vieux langage : Aloir*, passage, allée, corridor.

* Connu surtout sous le nom de *Sire de Chaumont* et de *Sire de Charenton*.
** Connu sous le nom de *Maréchal de Chaumont*.
*** Archevêque de Rouen, neveu du précédent.

* Peut-être le précédent.
** Voy. COURTALON, *Topographie*, I, 189.

* MONSTRELET, p. 478, édition BUCHON.
** Elle avait épousé en deuxième noces *Antoine* de La Rochefoucaud, et en troisièmes noces, *Louis* de Luxembourg. Il y a, aux deux pages citées, une confusion entre ces noms. — Voy. BOUTIOT, *Notice sur Vendeuvre*, p. 22-23.

* DU CANGE, *Glossarium*, t. VII : *Arquemie*, alchimie.

* Terme dont on se servait dans les anciennes universités pour signifier les écoliers sortis des humanités et étudiant en philosophie.— LITTRÉ, *Dict. de la langue franç.*

* DU CANGE, *Glossarium*, t. VII : *Auberjon*, cotte de mailles.

** C'est par erreur qu'on lit, à cette page : Auberive, *Côte-d'Or*.

* La mention porte par erreur : *Noirsac*.

** Peut-être le même que d'Aubeterre de Villechétif, ci-après.

* A cette page, le duc d'Aumale, *oncle* du duc de Guise, Henri I[er] de Lorraine, est cité comme s'il s'agissait de Claude II de Lorraine, duc d'Aumale. Ce dernier étant mort le 15 mars 1573, et le fait rapporté ayant lieu le 7 août 1574, il s'agit évidemment de Charles, fils de Claude II, et il faut lire : *cousin germain.*

** Frère du précédent et fils du suivant.

B

* A cette page, il y a *Bachet* au lieu de *Bachot*.
** A cette page, il y a *Bachet* au lieu de *Bachot*.

* Peut-être le même que **Barat** (Jean), ci-après.

* C'est par erreur qu'à cette page on lit : *Pierre d'Arcis* aurait affranchi, etc., au lieu de *Etienne de Givry* etc.

** Il y a peut être dans les articles suivants, **Bareton** (Jean), des mentions qui se rapportent à celui-ci ; mais, rien ne le prouvant, nous avons cru devoir ouvrir autant d'articles qu'il y a de situations différentes.

*** Voy. la note relative à cette page, à l'art. **Bareton** (Famille).

* Pour ce nom, voir *Les Poésies du Roi de Navarre*, Paris, Guérin, 1742, tome II, p. 102.

* Voy. *Dictionnaire topographique*, par E. Socard et Th. Boutiot.

* Voy. Th. BOUTIOT, *Noblesse du Bailliage de Troyes*, Annuaire de l'Aube, 1875, p. 99.

* LA MARTINIÈRE, *Dictionnaire*.

* Peut-être le même que le précédent.
** A cette page, au lieu de Chavandon (Bercenay-en-Othe), *lisez* Chavaudon (Bercenay-le-Hayer).

* Sorte de chaperons : Du Cange, *Glossarium*, t. VII.

* Entre autres localités de ce nom, on trouve Bierne, Aube, hameau, commune de Villemereuil, et Biernes, Haute-Marne, canton de Juzennecourt.

* A cette page, on lit par erreur : *veuve de Thibaut IV*, au lieu de *Thibaut III*.

* Peut-être le précédent.

* Est-ce le précédent ?

* Père du grand Turenne.

* A cette page, le duc de Bourbon et le comte de Clermont sont à tort désignés comme étant deux personnages différents.

* C'est à tort, sans doute, que le maréchal de la Platière et le seigneur de Bourdillon sont présentés, à cette page, comme étant deux individus différents.

* Il n'en est pas question dans *Les Rues de Troyes*, par M. CORRARD DE BREBAN.

* Epées.

* Ou burel, étoffe de laine, de même que bure, bureau. — Littré, *Diction. de la lang. franc.*, et Lacombe, *Dict. du vieux lang.*

* *Butins*, décombres de bâtiments : Grosley, *Vocabulaire troyen*. — *Butins*, corps flottants entraînés par les eaux lors des crues. Ce mot est encore souvent employé avec cette signification dans les villages de la vallée de la Seine : Chaumonnot, *Dérivation de la Seine*, p. 54.

** Ce mot ne se trouve pas sur les *Dictionnaires français* en usage, ni sur le *Vocabulaire troyen* de Grosley. Sur le *Diction. du vieux lang.* de Lacombe, on trouve : Bu, *buste du corps humain.* — A Troyes, on donne le nom de *buts* aux brassières ou petites camisoles des enfants.

* GROSLEY, *Vocabulaire troyen : Cagnard*, paresseux.
** LACOMBE, *Dict. du vieux lang. : Caimand, caimandeur*, mendiant.

* Sorte de conserve ou confiture.

* C'est par erreur qu'à cette page on lit : *Catherine* de Médicis, au lieu de *Marie* de Médicis.

* Liens ou chaînes.

* Aux deux dernières mentions, on lit : *Saint-Quentin ou Chaillouet* ; il faut comprendre : *Saint-Quentin* et *Chaillouet*, comme le porte la 1re mention.

* Anne-Claude Rousseau. — BOUTIOT, *Noblesse du bailliage de Troyes aux Etats-Généraux de 1789*; Annuaire de l'Aube, année 1873, p. 99.

* Le Champ-Gobert, fief, territ. de Coursan, canton d'Ervy, Aube.
* Le Champ-Grillet, ferme, territ. de Semoine, autrefois paroisse, canton d'Arcis, Aube.

* Il faut lire sans doute : *Chantoloup*, commune de *Beauchery*, Seine-et-Marne, canton de Villiers-Saint-Georges.

* A cette page, au lieu de : Barrage de la Planche-Clément ou de la *Porte de l'Évêque*, il faut lire : Barrage.... de la *Porte du Pré-l'Évêque*.

* A ces deux pages, *Charles-le-Chauve* est indiqué comme père d'Eudes et de Robert de France, au lieu de *Robert-le-Fort*.

* A cette page, au lieu de : Charles Ier, *lisez* Charles II.

** C'est par erreur qu'on lit, à cette page : Charles Ier, au lieu de Charles II.

* A cette page, *Jean* Raguier est indiqué par erreur pour *Louis* Raguier.

* *Sans doute* l'hôtellerie de la Chasse, qui a donné son nom à la rue de la Chasse, et dont parle M. Corrard de Breban, *Rues de Troyes*, p. 68.

* Il peut y avoir confusion avec le précédent. Bernard et Guillaume de Thil étaient frères, et ils sont désignés sous les mêmes titres : *M. de Thil, M. de Châteauvillain*, ou *M. de Thil, seigneur de Châteauvillain*.

* *Lisez* Gaucher III, seigneur de Châtillon.

** *Lisez* Gaucher de Châtillon, petit-fils du précédent. — Voy. le P. Anselme, t. VI, p. 94.

* C'est par erreur qu'on lit, à cette page : Chavaudon (*Bercenay-en-Othe*), au lieu de Chavaudon (*Bercenay-le-Hayer*).

* Charpentier. — Du CANGE, *Glossarium : Marren*, merrain, bois de charpente.

* Branche de Choiseul-Daillecourt. — Voy. *Procès-verbal des séances de l'Assemblée prov. de Champ., tenue à Châlons*, en ...1787, p. 274.

** Par sa femme, Marie-Françoise de Choiseul, marquise de Praslin.

*** A cette page, au lieu de : *fils* du marquis de Choiseul-Praslin, il faut lire : *gendre*, etc.

* *Sans doute le fils du précédent.— Art de vérifier les dates*, III, 182.

* Colonel de l'infanterie, connu aussi sous le nom d'*Amiral de Guyenne.*
* Connu sous le nom d'*Amiral de Coligny* ou d'*Amiral de Châtillon.*

* Est-ce l'un des artistes du même nom cités *infrà* ?
** Voy. GROSLEY, *Troyens célèbres*, Œuvres inédites, I, 291.

* Aux pages 7 et 21, tome IV, une confusion a été faite entre les princes de Condé, père et fils, Louis Ier et Henri Ier de Bourbon. Il s'agit, comme on le voit par la date, de Henri Ier, et Eléonore de Roye, qui lui est donnée pour première femme, est sa mère, femme de Louis Ier de Bourbon.
* Dit *le grand Condé*.

* Voy. MORÉRI, art. *Conflans*, branche des seigneurs de Mareuil, et H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Histoire des ducs et des comtes de Champ*, t. IV, p. 460-461.

* Est-ce le précédent ?

* Non cité, pas plus que les 4 suivants, par M. JAQUOT, dans ses *Artistes troyens*, publiés dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, année 1869.

** Est-ce le précédent ?

*** Nous avons été obligé de réunir dans un seul article toutes les mentions portant le nom de Nicolas le Cordouanier, nous trouvant dans l'impossibilité d'établir l'individualité des quatre Nicolas le Cordouanier, mentionnés tome IV, p. 268, même avec le secours des *Artistes Troyens* de M. JAQUOT, publiés dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, année 1869.

* A cette page, il faut lire : *Jeanne* de Fontenay, veuve de Jean de Courcelles, au lieu de *Catherine* de Fontenay.

* Du Cange, *Glossarium : Courtilage, Courtilaige, Courtillage*, jardin potager, verger, les fruits qui y croissent.

* DU CANGE, *Glossarium : Coute*, coite, matelas, lit de plume; — *Gambesié*, garni de laine ou coton piqué entre deux étoffes.

* Le même que Claude, baron de Plancy, à l'art. **Plancy.**

* Du Cange, *Glossarium* : *Crot*, creux, fossé.

* Est-ce le même que le précédent ?

* Est-ce le suivant ?

* Cette léproserie était appelée aussi la *Maison des champs*.

* Ce doit être par erreur qu'à cette page, l'une des deux mentions porte le nom de *Jean* Dijoine.

* C'est par erreur qu'on lit, à cette page : *le comte de Douglas, le duc de Touraine*, comme s'il s'agissait de deux personnages différents. Le comte de Douglas, seigneur écossais, venu au secours de Charles VII et tué à la bataille de Verneuil le 17 août 1424, avait été mis en possession du duché de Touraine par le roi de France, reconnaissant de ses services.

* Ce nom ne figure pas dans la liste donnée par M. BOURQUELOT, *Etudes sur les Foires de Champagne*, 1re partie, page 249.

* Lisez *Eburobriga*. — ANTON. *Itin.*, PEUT. *Tab.*

* *Dictionnaire de Trévoux* : *Escrennes*, vieux mot qui se disoit autrefois de ces maisons que les paysans creusent sous terre, et couvrent de fumier, où les filles vont faire la veillée, qui étoient autrefois en usage chez les Allemans, comme il se recueille d'un passage de Tacite. Ce qui a donné le nom aux *Escrennes* Dijonnoises et Champenoises, dont parlent quelques Auteurs.
** Littré, *Dict. de la langue franç.*
*** *Sans doute* le nom d'un hôtel.

* Au lieu de *Edouard III*, mentionné par erreur.
** A cette page, il faut lire : *Edouard II*.
*** A cette page, au lieu de *mari*, il faut lire : *fils* d'Isabelle de France.

* Aux deux dernières mentions, par suite d'une confusion entre Louis Ier de Bourbon et Henri Ier de Bourbon, princes de Condé, Eléonore de Roye est indiquée, par erreur, comme première femme de Henri Ier, tandis qu'elle est sa mère et la première femme de Louis Ier de Bourbon.

* MORÉRI, *Dict. Hist.* et GROSLEY, *Troyens célèbres*, ne sont pas d'accord sur la personnalité de ce littérateur. — Voy. GROSLEY, art. *Essarts* (Pierre des), et MORÉRI, art. *Essars* (Nicolas d'Herberai, sieur des).

* Dans MONSTRELET, p. 478, *édition Buchon*, on trouve : *Etampes-Saint-Germain, près Auxerre.*

* C'est par erreur qu'on lit, à cette page : *Pierre* au lieu de *Etienne* de Givry.

F

* *Sans doute* Fontenay, Côte-d'Or, commune de Marmagne, canton de Montbard. — Voy. LALANNE, *Dict. hist. de la France*, et les *Monastères de France* dans l'*Annuaire de l'Histoire de France*, année 1838.

* Ou *Feste*, pour faîte, faîtage. — Voy. Du Cange, *Glossarium.*

G

* Peut-être le précédent.

* Tourneban, d'après Moréri et Lalanne.
** Seigneur de Charmont, d'après Moréri.

* *Sans doute* le précédent.

* A cette page, on lit Gauthier *IV*, au lieu de Gauthier *VI*.

* LACOMBE, *Dict. du vieux lang.* : *Geindre*, c'est le premier garçon d'un boulanger.

* Peut-être le précédent.

* A cette page, au lieu de : *oncle* du duc de Guise, il faut lire : *frère* du duc de Guise (François de Lorraine).

* On sait que sous ce nom collectif, on comprend les membres de la maison de Guise, qui, au XVI[e] siècle, sont mêlés à tous les évènements historiques, qu'ils dominent la plupart du temps.

* Terme employé dans les proclamations qui se faisaient aux grandes Foires. — DU CANGE, *Glossarium*, t. VII.

* Gueux ou mendiants. — LACOMBE, *Dict. du vieux lang.*

* Est ce le même que **Hennequin** (Simon), *infrà?*
** Peut être le même que **Hennequin** (Odard), doyen de Saint-Pierre, *infrà.*

* Peut-être le précédent.

* Voy. **Hennequin**, conseiller au Parlement, *suprà*.

* A cette page, *lisez* Henri II au lieu de Thibaut III.

** A ces deux pages, *lisez* Henri III au lieu de Henri V.

* A cette page, *lisez* Henri VI au lieu de Henri VII.

* Voy. à MOULINS-OSMONT la note rectificative.

* Peut-être le même que le précédent.

I

* Près de Troyes, du côté de Saint-André (?).

J

* *Sans doute* de Frascineto, Italie.

* Seigneurie d'Aubigny près d'Amiens. — L'abbé Coffinet, *Armorial des évêques de Troyes.*

** Cette citation relative à l'année 1304 ne peut se rapporter ni à Jean Ier d'Auxois, qui siégea de 1314 à 1317, ni à Jean II d'Auxois, qui siégea de 1342 à 1353. Il faut sans doute remplacer la date de 1304 par celle de 1314, et, *au lieu de* : Jean d'Auxois, IIe du nom, il faut *lire* : Jean, IIe du nom dans la liste des évêques de Troyes, mais Ier du nom d'Auxois.

*** Jean V dans la liste des évêques de Troyes, mais IIe du nom d'Auxois.

* *Sans doute* Scellières.

* Peut-être le précédent.
** *Sans doute* le précédent.

* Est-ce le précédent ?
** C'est par erreur qu'à cette page, on lit : Jean de *Montreuil*, au lieu de : Jean de *Nanteuil*.
*** *Sans doute* le précédent.
**** Peut-être le précédent.

* Jeanne de Plancy. — Voy. MORÉRI, art. *Conflans*, Branche des seigneurs de Mareuil, et H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Hist. des ducs et des comtes de Champ.*, t. IV, p. 461.

* A cette page, on lit, par erreur, *Catherine* de Fontenay.

* M. de Barante, ***Histoire des ducs de Bourgogne***, t. 11, p. 26 (1re édition), indique JOUGNE (Doubs, canton de Mouthe) dans la mention du même fait.

* Peut-être un membre de la famille suivante.

* Voy. à **Lancastre** (Jean de), la note pour la mention, III, 9.

** Fils du précédent.

*** A cette page, *Jean de Lancastre* se trouve mentionné comme ayant vendu à l'abbaye de Montier-la-Celle le château et la forteresse de Verdey (Marne) ; — M. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Hist. des comtes de Champ.*, IV, 453, mentionne avec pièces à l'appui la vente du village de Verdey à l'abbaye de Montier-la-Celle, par *Edmond d'Angleterre, comte de Lancastre*, le 27 avril 1294.

* *Sans doute* le précédent.
** *Sans doute* le même que le suivant.

* Est-ce le même que le précédent ?
** Peut être le même que le précédent.

* Peut-être le précédent.
** D'après M. EMILE SOCARD, *L'Imprimerie et les Imprimeurs de Troyes*, ouvrage inédit, cette mention s'applique à Jean Ier Lecoq.

* Peut-être le précédent.
** Peut-être le suivant.
*** Peut-être les mentions précédentes mises aux articles **Le Mairat,** de Troyes, et **Le Mairat,** marchand de Troyes, appartiennent-elles à ce Louis Le Mairat qui fut deux fois maire, en 1578 et en 1594, et qui a fourni une carrière si bien remplie.

* Est-ce le précédent ?

* *Sans doute* le suivant.
** Ce doit être par erreur qu'on lit : *Hennequin* Lepeuvrier, à cette page, tandis qu'à toutes les autres on trouve : *Huguenin.*

* Est-ce la femme du suivant ?
** Peut-être le précédent.

* *Sans doute* le précédent.
** Peut-être faut-il lire ici : *Yves* Le Tartrier, comme aux pages précédentes et suivantes mentionnées à l'article suivant. Ces mentions, relatives à *Yves* Le Tartrier, doyen de Saint-Etienne, embrassent une période comprenant les dates 1560-1568-1590; celle qui est relative à *Pierre* Le Tartier, doyen de Saint-Etienne, étant de 1567, il s'ensuit qu'il doit y avoir erreur, ou bien il y aurait eu deux doyens du nom d'*Yves* Le Tartrier, le premier en 1560, le second en 1568, après *Pierre* Le Tartrier.

* Aux pages 196 et 227, on lit : *Louis* II. Ce n'est pas une erreur ; mais il faut faire une distinction. Il s'agit, en effet, de Louis, Ier du nom comme comte de Flandre, mais IIe du nom comme comte de Nevers. — Voy. LALANNE, *Dict. hist. de la France*

** A la page 228, on lit : *Louis* III. — Il faut faire la même distinction qu'à l'art. précédent : Louis II, comte de Flandre, IIIe du nom comme comte de Nevers.

* La mention de cette page, relative à Charles II de Luxembourg, cousin-germain de Henri de Luxembourg, duc de Piney, est erronée. A cette date, en 1615, le comté de Brienne appartenait à Bernard de Béon, marquis de Bouteville, par suite du mariage de ce dernier avec Louise de Luxembourg, sœur de Charles II, mort en 1618. — Voy. JAQUOT, *Notice sur Brienne*, p. 71.

** Appelé *comte de Ligny*, fils du précédent.

*** Fils de Charles Ier de Luxembourg, comte de Brienne.

* On trouve, dans LA CHESNAIE-DES-BOIS, une fille de Charles Ier de Luxembourg, comte de Brienne, nommée Marie, indiquée comme abbesse de N.-D. de Troyes, qui serait morte en 1597. C'est assurément la religieuse dont il est question ici et dont parle COURTALON, *Topog. du dioc. de Troyes*, II, 173-174.

** Nous n'avons trouvé aucune localité de ce nom. — Sans doute il faut lire : LUCHEUX, Somme, canton de Doullens.

*** Il n'y a pas de localité du nom de Luzenay, dans le dép. du Cher. — Nous pensons qu'il faut lire : LAZENAY, arr. de Bourges, canton de Lury.

M

* La mention relative à cette localité fait supposer qu'elle se trouve dans le département de la Marne ; mais nous n'avons trouvé dans ce département aucun lieu du nom de Maigny, Magny ou Mesnil-Volant.

* Cette mention, à la date de 1615, ne peut évidemment pas se rapporter à Ludovic de Mantoue ou Louis de Gonzague, mort en 1595.

* Aux pages 196 et 227, on lit : *Louis II* ; ce n'est pas une erreur. Il s'agit, en effet, de Louis, Ier du nom comme comte de Flandre, mais IIe du nom comme comte de Nevers. — Voy. LALANNE, *Dict. hist. de la France.*

** *Sans doute* Crevant, auj. Cravant, Yonne.

* A ces deux pages, 7 et 21, il y a une confusion entre Louis Ier de Bourbon et Henri Ier, son fils ; par suite, Marie de Clèves est indiquée faussement comme étant la 2e, au lieu de la 1re femme de Henri Ier de Bourbon, prince de Condé, et Eléonore de Roye, mentionnée comme la 1re femme de Henri Ier de Bourbon, est sa mère, femme de Louis Ier de Bourbon.

* C'est par erreur qu'à la page 350, on lit : *Catherine* de Médicis au lieu de *Marie* de Médicis.

* Cette mention peut se rapporter à François de Marisy, secrétaire du duc de Guise, et à Jean de Marisy, sieur de Cervet, échevin de Troyes, cités *infrà*.

* Seigneur de Juzanvigny. — Voy. ALPHONSE ROSEROT, *Les Marisy*, p. 25.

** Fils du précédent.

*** COURTALON, *Catalogue des maires de Troyes*. — ALPHONSE ROSEROT, *Les Marisy*, p. 21.

**** On ne voit pas quel peut être ce François de Marisy, à moins que ce ne soit le précédent. — M. ALPHONSE ROSEROT, dans *Les Marisy*, p. 21-22, dit qu'il se remaria en 1515, sans indiquer la date de sa mort.

***** M. ALPH. ROSEROT, dans *Les Marisis*, p. 23, cite un François de Marisy, maître réformateur des Eaux-et-Forêts au bailliage de Troyes. — Est-ce le même personnage ? Est-ce un contemporain ?

****** *Sans doute* le précédent.

******* Nous ne l'avons pas trouvé cité dans l'ouvrage de M. ALPH. ROSEROT, *Les Marisy*.

******** Nous ne l'avons pas trouvé cité dans l'ouvrage de M. ALPH. ROSEROT.

********* Pour ce Jean de Marisy, les dates concordent avec les indications de M. ALPH. ROSEROT, relatives à Jean Ier de Marisy, ouvrage cité, p. 18.

* Pour ce Jean de Marisy et le suivant, si l'on considère les dates, on peut croire que c'est le Jean II de Marisy, cité par M. ALPH. ROSEROT, p. 25 ; mais on ne voit pas dans l'ouvrage de M. ROSEROT, que son personnage ait rempli les fonctions des deux Jean de Marisy ci-dessus. — Sont-ils seulement contemporains ?

** Peut-être Jean de Marisis, dit *le Jeune*, cité par M. ALPH. ROSEROT, p. 96.

* Charpentier. — DU CANGE : *Marren*, merrain, bois de charpente.
** Commune de Fresnois, canton de Lusigny, Aube.

* *Sans doute* le précédent.

* Est-ce le précédent ?

* Peut-être le précédent.
** Est-ce le même que le suivant ?

* *Sans doute* le précédent.
** *Sans doute* le suivant.
*** *Sans doute* le même que **Mauroy** (Jacquinot), *infrà*.

* *Sans doute* le précédent.

** Peut-être le précédent.

*** Peut-être le précédent.

**** Le Champ-Grillet, Aube, anc. paroisse, auj. ferme, commune de Semoine, canton de Ramerupt.

***** Ce Pierre de Mauroy est-il le même que le précédent ? — COURTALON, dans son *Catalogue des maires*, ne cite, à cette date, qu'un Pierre de Mauroy, sieur de Vauchassis.

* L'opinion qui n'admet pas que la *Porte des Oursiers* soit la même que la *Porte de l'Evêque* ou du *Pont-Ferré*, et qui la confond avec la *Porte des Cailles*, est obligée, par logique, de rejeter l'identité des *Moulins des Oursiers* et des *Moulins de Meldançon*. Elle croit à l'existence séparée de Moulins des Oursiers, plus rapprochés de la Porte des Cailles, et situés à un point quelconque de la rue Surgale actuelle. — Voy. la *Note* de l'art. Oursiers (Porte des).

* C'est le petit-fils du précédent. — Voy. le P. Anselme : *Histoire généalogique*, t. 6, p. 67.



* Voy. GROSLEY, *Mémoires sur les Troyens célèbres.*

** Les mentions indiquées ici embrassent une période s'étendant de 1592 à 1629. Appartiennent-elles au même Edme Mérille ? — Quel est cet Edme Mérille ? — GROSLEY, *Mémoires sur les Troyens célèbres*, ne nous a pas éclairé. Il cite Christophe Mérille, lieutenant-général au baillage de Troyes en 1527, *aïeul d'Edmond Mérille, dont le père fut avocat au bailliage de Troyes.* A ce propos, nous pensons que c'est à tort qu'on a donné le titre d'*avocat au bailliage de Troyes* à Edme ou Edmond Mérille le juriste, auteur de divers ouvrages, petit-fils de Christophe Mérille. Le P. Niceron, auquel renvoie Grosley, dit que Edmond Mérille, né à Troyes en 1579, fut professeur de droit à Cahors et à Bourges, et mourut dans cette dernière ville en 1647 ; mais, au milieu des détails biographiques relatés, on ne voit pas que notre professeur de droit ait pu remplir la fonction d'avocat au bailliage de Troyes, puisque toute sa carrière se serait, au contraire, passée loin de sa ville natale. Tout au plus, y aurait-il fait quelques voyages, dont l'un, rapporté par Grosley, aurait eu lieu en 1630. — Quant à notre Edme Mérille, avocat de la ville de Troyes qui forme cet article de notre *Table*, il est, pour les dates, contemporain du jurisconsulte, tout en étant son aîné.

* Jean VIII. — Voy. EMILE SOCARD, *Essai d'Histoire généalogique de la famille de Mesgrigny*, p. 10.

** EMILE SOCARD, *Histoire généalogique*, p. 19-20.

*** Jean V.—Voy. EMILE SOCARD, *Histoire généalogique*, p. 7-8.

**** Jean de Mesgrigny, receveur des aides, mentionné à la page 209, est bien le *Jean II* de Mesgrigny, cité par M. EMILE SOCARD, p. 4-5, puisque nous le trouvons père des mêmes enfants, dans les deux documents. Quant à la mention de la page 108, quoique les apparences laissent croire qu'il s'agit du même personnage, nous sommes obligé de faire remarquer qu'elle se trouve placée au milieu de faits datant de 1474 ; tandis que d'après M. SOCARD, notre Jean II de Mesgrigny serait mort vers 1467. Nous pensons alors qu'il faut lire, à cette page 108 : chez *feu* Jean de Mesgrigny.

***** C'est un contemporain du receveur des aides, de l'art. précédent, si ce n'est le même individu. Nous ne pensons pas, vu son âge, que ce soit son neveu, le Jean de Mesgrigny cité par M. EMILE SOCARD, p. 8.

****** Peut-être le précédent.

******* Voy. EMILE SOCARD, *Histoire généalogique*, p. 16-17.

* Marie de Mesgrigny, fille d'Eustache de Mesgrigny, femme de Jacques Vignier, baron de Villemaur, fondatrice des Carmélites de Troyes. — Voy. EMILE SOCARD, *Essai d'Histoire généalogique*, p. 16. — BOUTIOT et SOCARD, *Dictionnaire topographique*, art. CARMÉLITES.
** Nicolas II. — Voy. EMILE SOCARD, *Histoire généalogique*, p. 15-16.
*** Voy. EMILE SOCARD, *Histoire généalogique*, p. 15.
**** Fils du suivant. — Voy. EMILE SOCARD, *Histoire généalogique*, p. 26.
***** Voy. EMILE SOCARD, *Histoire généalogique*, p. 23-26.

* Voy. Courtalon, *Topographie historique*, t. III, p. 371. — Cette famille tirait son nom du Metz, fief, commune de Rosnay, auj. disparu.

* C'est peut être le suivant. On lit, en effet, t. II, p. 342, qu'il fut délégué à la surveillance des travaux de la cathédrale.

* Peut-être **Michelin** (Jérémie), *infrà*.
** Peut-être le précédent.

* Est-ce le précédent ?

* Ce nom de lieu, que nous trouvons souligné dans le texte, comme étant inconnu, ne serait-il pas mis pour MIRVAUX, Seine-et-Marne, hameau, commune de Pécy, canton de Nangis, arr. de Provins ? — Le contexte ne s'y opposerait pas.

* Peut-être Jean Molé, sieur de Villy, capitaine des arquebusiers, *infrà*.
** *Sans doute* Edouard Molé, fils de Nicolas Molé, père du chevalier Mathieu Molé.
*** Peut-être le précédent.
**** C'est le beau-frère de l'évêque de Troyes, Léguisé.
***** C'est le mari de Jeanne de Mesgrigny, qui vendit à la ville de Troyes son hôtel, pour y établir l'Hôtel-de-Ville.
****** Ce n'est pas le même que le précédent, dont la femme est qualifiée de veuve dès 1495, t, III, p. 209.

* Nous pensons que ces mentions ont aussi rapport à l'article suivant, le nom de Moline désignant primitivement tout le quartier aujourd'hui subdivisé.

* *Sans doute* Déguisements ou masques. — Voy. Du Cange : *Momme*, mascarade.

** Nous n'avons pu reconnaître cette ville, citée seulement à son rang alphabétique, dans la Liste des 56 villes faisant partie de la Hanse de Londres. — Nous n'avons pas été renseigné par Bourquelot, *Etude sur les foires de Champagne*, qui indique pourtant p. 138 et suiv. (1re Partie), la nationalité des divers marchands.

* LALANNE, *Dictionnaire de la France*, art. *Montaigu*.

* Voy. GROSLEY, *Les Troyens célèbres*, art. *Monchaud* (Pierre de).
** Placé, à cette mention, sur le territ. de Saint-Mesmin ; — indiqué sur le territ. de Vallant-Saint-Georges par le *Dictionnaire topographique* de MM. E. SOCARD et TH. BOUTIOT.

* C'est par erreur qu'on lit, à cette page : Boniface III, au lieu de Boniface II.

* Pour ce nom, voy. l'abbé CAULIN, *Quelques seigneuries au Vallage*, p. 427.

* Au chapitre de Saint-Pierre de Troyes, appartenaient les moulins de JAILLARD et de la MOLINE, le MOULIN-LE-ROI, les moulins de la PIELLE et de la RAVE. — Voy. ces noms à leur rang alphabétique.

** S'agit-il des Moulins de Fouchy ?

*** Ces mentions s'appliquent ici tantôt au moulin de la Moline, tantôt à celui de Paresse. Faut-il alors entendre que ces deux usines eurent la même destination ou admettre une confusion ? — Nous nous contentons de rappeler que la dénomination de Moulins-aux-Toiles est généralement reconnue comme l'ancien nom du moulin de Paresse. — Voy. CHAUMONNOT, *Dérivation de Troyes*, p. 76 ; — BOUTIOT et SOCARD, *Dictionnaire topograque*, art. PARESSE.

* Il y a ici une confusion qui doit être dissipée. Dans le sommaire du chapitre, se trouve annoncé un « Débat entre l'abbaye de Montiéramey et celle de Saint-Martin-ès-Aires sur la possession des Moulins-Osmont. » Or, dans le texte de la page 176, il s'agit de « Moulins situés entre la maison de Saint-Jacques et les Moulins-Osmont. » C'est donc sur d'autres moulins que les Moulins-Osmont que porte la contestation, et ces Moulins sont situés *entre* la maison de Saint-Jacques, c'est-à-dire le prieuré de Saint-Jacques, *et* les Moulins-Osmont. Mais ces Moulins-Osmont sont-ils les mêmes que les Moulins-des-Bains ou des-Etuves, noms sous lesquels ils sont indifféremment désignés dans la suite, à partir de cette citation ? Cela n'est guère admissible, si l'on considère l'emplacement du prieuré de Saint-Jacques, à l'extrémité du faubourg actuel de Saint-Jacques, et l'emplacement des Moulins-des-Bains ou des-Etuves, sur le ru Cordé, aujourd'hui le canal de la Haute-Seine. Une propriété dont la possession est contestée, ne peut certainement pas être désignée avec des limites si vastes, si éloignées l'une de l'autre, entre lesquelles il peut y avoir plusieurs propriétés de la même catégorie, c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, plusieurs Moulins. On est donc amené, par le texte, à regarder les Moulins-Osmont comme étant les mêmes que les Moulins-aux-Monts, au-Mont ou aumont, situés entre Troyes et Saint-Parres, sur le cours naturel de la Seine et qui peuvent raisonnablement former une limite qui soit opposée à celle du prieuré de Saint-Jacques. Et alors, la distinction établie au tome II, p 355, entre les Moulins-Osmont et les Moulins-aux-Monts, est

rendue nulle, puisqu'il est ainsi prouvé que Moulins-Osmont n'est que l'ancienne forme de Moulins-aux-Monts. — Cette dénomination de Moulins-Osmont, appliquée aux Moulins-des-Bains ou des-Etuves, faussement, selon nous, s'explique par suite du rapprochement d'un des points du débat soulevé entre l'abbaye de Montiéramey et l'abbaye de Saint-Martin-ès-Aires, à savoir, de la possession « du cours d'eau des Etuves ou des Bains du comte » (p. 176), de l'autre point du débat, de la propriété de certains « Moulins », qu'on s'est trop pressé de reconnaître pour les Moulins placés sur ce cours d'eau des Bains ou des Etuves du comte, sans approfondir le texte rapporté. On peut voir, en effet, quelques feuillets plus loin, que les Moulins des Bains n'appartenaient primitivement ni à l'abbaye de Montiéramey, ni à celle de Saint-Martin-ès-Aires, puisque Henri-le-Libéral en est le propriétaire et en dispose en faveur du chapitre de Saint-Etienne, page 210. La confusion que nous avons signalée et que nous avons relevée au sujet des deux points du différend survenu entre les deux abbayes, a donc pu être la cause d'une erreur, en faisant croire à l'existence simultanée de deux Moulins portant le même nom et très-rapprochés, trop rapprochés pour ne pas être identifiés.

Il nous reste maintenant à trouver ces « Moulins situés entre la maison de Saint- » Jacques et les Moulins-Osmont ou aux-Monts », objet de la contestation élevée entre l'abbaye de Montiéramey et l'abbaye de Saint-Martin-ès-Aires, mais dont la propriété fut reconnue à cette dernière. Comme nous n'en avons relevé aucune autre mention et qu'on n'en voit aucune trace, nous serions obligé de nous arrêter sur un point d'interrogation, si M. l'abbé Lalore, qui nous a donné l'idée de cette note rectificative, ne nous avait communiqué un texte du XIIe siècle, où sont signalés des « Moulins de Saint-Martin-ès- » Aires, sis entre le monastère de Saint- » Jacques et les Moulins-Osmont, *per* » *deversus pontem sancte Marie* ». — Nous nous arrêtons donc à ce texte précis qui est la confirmation des assertions qui précèdent. — Voy. *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Troyes*, n° 365, fol. XVII, r°.

* Vieux mot, synonyme de monastère ou d'église. — Lacombe, *Dict. du vieux lang.* : *Moutier*, monastère, église, paroisse.

* Dans la *Biographie Didot*, on lit : Muset (Colin).

N

* Auteur du desséchement des marais de Montangon.
** Nous n'avons pas trouvé ce mot. Nous croyons qu'il est la traduction littérale de *Naca*, espèce de bateau ou vaisseau.—Voy. Du Cange : *Naca*.

* Nicolas de Brichanteau, marquis de Nangis. — Voy. le Père Anselme. *Hist. généal.*, t. VII, p. 895-896.

* Nous croyons qu'il s'agit ici de Charlotte de Mailly-Nesle, femme du prince Emmanuel de Nassau-Siégen. — LA CHESNAYE, art. *Nassau*, t. X, p. 694.

* *Dictionnaire de Trévoux : Nave*, vieux mot, synonyme de vaisseau.

* Cette mention peut se rapporter à l'art. précédent ou au suivant.

* Quoiqu'il y ait, à cette page, le nom de Nevelet, sans prénom, la mention a rapport à Vincent Nevelet, ainsi que nous l'avons reconnu en nous reportant au *Catalogue des maires de Troyes*, de COURTALON.

** Il faut lire ici : *comtesse de Nevers*, le fait rapporté ayant lieu en 1516, et Nevers n'ayant été érigé en duché qu'en 1538. Cette mention désigne sans doute la femme de Charles de Clèves, Marie d'Albret.

* NICEY, Aube, hameau, commune de Rumilly-lès-Vaudes, canton de Bar-sur-Seine.
** *Sans doute* BONFATTI, Italie.

* *Sans doute le précédent.*

* Edme-Paul-Nicolas. — L'abbé CAULIN, *Généalogie de la maison de Nogent*, p. 30.

* C'est par erreur qu'on lit, à cette page, le nom de *Nogent-sur-Seine*, au lieu de celui de *Nogent-le-Roi*, et tout ce qui se rapporte ici au siège et à la prise de Nogent-sur-Seine par le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur, doit être appliqué à Nogent-le-Roi. — Voy. Dom Plancher, *Hist. de Bourgogne*, III, 469. — (Rectification indiquée par M. l'abbé Lalore).

* C'est-à-dire, Noix muscades. — Voy. Du Cange, *muscus* ; — Littré, *Muguet*.

* C'est à tort qu'on lit, à cette page : *Prieuré* au lieu de *Abbaye.* — Voy. Courtalon, *Topographie*, III, p. 36 ; — Socard et Boutiot, *Dictionnaire topographique.*

** A cette page, on lit : en tour l'*Aître*-de-Notre-Dame-en-l'Isle. *Aistre* ou *Aître* est un vieux mot qui signifie ici appartement ou maison. — Voy. Du Cange, *Glossarium*, t. VII ; — Lacombe, *Dict. du vieux lang.*

* Miles IV, d'après LA CHESNAYE, art. *Noyers*, — Miles VI, d'après BOUTIOT, *Notice sur Vendeuvre*, p. 20.

** Il y a ici une contradiction de dates. A cette page, la *veuve* de Miles IX se remarie en 1365 ; — Dans la *Notice sur Vendeuvre*, de M. BOUTIOT, p. 20, Miles IX vit encore en 1414 ; — Dans le *Dictionnaire de la France*, de LALANNE, art. *Joigny*, Miles IX est comte de Joigny de 1361 à 1376.

* Guillaume VII selon les uns, Guillaume VIII selon les autres.
** A cette page, il faut lire : *Louis de Châlon*, car le fait rapporté est de 1420, et Jean Ier de Châlon était mort en 1418. — Voy. MORÉRI et LALANNE, art. *Orange*.

* Voy. GROSLEY, *Troyens célèbres*, mot *Dorigny*.

* C'est la définition du *Dict. topog. de l'Aube*. — D'après M. CHAUMONNOT, *Etude sur la dérivation de la Seine*, p. 101, ce n'est autre que la jonction des sous-biefs des Moulins-Brûlés et de Saint-Quentin.

** Nous avons vainement cherché le nom de ce personnage, accompagnant le roi Charles IX, *son frère*, à son entrée à Troyes, en 1564. A cette époque, le roi Charles IX n'avait plus que deux frères, cités à cette même page, Henri, duc d'Anjou (plus tard Henri III), et François, duc d'Alençon. — LALANNE, *Dictionnaire hist. de la France*, cite, parmi les fils de Henri II, un autre frère de Charles IX, Louis, duc d'Orléans; mais ce duc d'Orléans, né en 1548, serait mort en 1550. La date de la mort est-elle erronée? Nous n'avons pu le reconnaitre, *L'Art de vérifier les dates* ne donnant pas ce nom dans l'énumération des fils de Henri II.

* Fils naturel de Louis de France, duc d'Orléans.

* Ormoi (Bois d') : Socard et Boutiot, *Dictionnaire topog.*
** Est-ce *Ormoy-lès-Sexfontaines*, Haute-Marne, canton de Vignory, ou *Ormoy-sur-Aube*, Haute-Marne, canton de Châteauvillain ?

* C'est encore le contrôleur général qui est désigné ici; mais nous doutons qu'il ait porté le nom de Fulvy, attribué à son frère par GROSLEY, *Troyens célèbres*, art. *Orry*, II, 259. — Voy. aussi LALANNE, *Dict. hist. de la France*. art. *Orry* (Philibert).

* Les chroniqueurs locaux ne sont pas d'accord sur l'emplacement de cette porte. Récemment encore, nous avons entendu des hommes, dont nous reconnaissons la compétence, formuler de graves objections contre l'appellation de *Porte des Oursiers*, donnée à la Porte dénommée, à des époques diverses, *Porte de l'Evêque* et *Porte du Pont-Ferré*. Pour eux, la Porte des Oursiers, n'est autre que la Porte des Cailles, et elle ne doit pas être confondue avec d'autres portes. Nous ne croyons pas avoir le droit d'intervenir dans le débat. Nous nous bornons à constater qu'un vieux différend subsiste toujours; et, après avoir rapproché les uns des autres les textes qui résument les diverses opinions, nous osons dire que la difficulté n'est pas

* DU CANGE : *Paile, Paliot*, étoffe de de soie, pavillon, couverture.

* Du Cange : *Panneterie*, ce qui concerne les paniers.

* *Sans doute* Paroy, nom cité *infrà*.
** Pars-lès-Chavanges, canton de Chavanges, ou Pars-lès-Romilly, canton de Romilly ? — Nous optons pour le dernier, en considération du contexte.

* A cette page on lit : Passerat, *premier régent, à Paris, du collége de Beauvais* ; — nous n'avons pas trouvé cette mention dans les Biographies de Passerat.
** A cette page, on lit, par erreur, *Pierre* au lieu de *Jean* Passerat.
*** Voy. sur cette famille : JAQUOT, *Essai sur les artistes troyens*, Mémoires de la Société académique de l'Aube, année 1860, p. 256.

* D'après DU CANGE, art. *Pelanus*, et LACOMBE, *Diction. du vieux langage*, Supplément, art. *Pelain*, ce mot signifie : eau de chaux servant à peler les cuirs. — Nous ignorons donc s'il y a véritablement synonymie entre *pelains* et *cuves*, ce dernier mot étant mis en note à la page mentionnée : ce qui semble indiquer que le même mot aurait été employé pour désigner et le contenant et le contenu.

[*] Voy. sur cette famille, GROSLEY, *Troyens célèbres*, art. *Perricard*.

[**] A cette page, on lit, après *Joly, archid. de Brienne* : F. PERRICARD, *id.* — L'équivoque créée par cette mention incomplète ne peut subsister longtemps, car on comprend qu'il n'y a pas eu en même temps deux archidiacres de Brienne.

[*] Cette mention et la suivante peuvent appartenir à l'art. précédent.

[**] Il le fut à 3 reprises différentes. — Voy. COURTALON. *Topog. hist.* II, 403-404.

* Ne se trouve pas sur les Dictionnaires du vieux langage : *Sans doute* sucre ou sirop perlé.

* On écrit aussi *Peyrusse des Cars*, de la seigneurie de *Les Cars*, Haute-Vienne.

* M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, dans la *Table* de son *Hist. des ducs et des comtes de Champ.*, place cette abbaye sur la commune de la Colombe, qui se trouve dans le canton d'Ouzouer-le-Marché ; — d'un autre côté, le *Diction. des Postes* n'indique, dans le dép. de Loir-et-Cher, qu'une seule localité du nom d'*Aumône* : c'est un hameau, commune de Candé, canton de Contres.

* C'est Philippe Ier, évêque de Châlons. — Il est à noter que la mention relevée ici est relative à un fait qui se passe en 1103, quoique dans la Liste des évêques de Châlons, donnée par M. LALANNE, *Diction. hist. de la France*, la durée de l'épiscopat de Philippe de Champagne soit renfermée dans ces dates : 1094-1100.

* C'est par erreur qu'on lit, à cette page : *fille de Thibaut III.*

** A cette page, on lit : *Philippe de Nanteuil, en Brie*, ce qui peut paraître en contradiction avec notre indication de *Nanteuil-le-Haudouin*, situé dans l'anc. Picardie, auj. au dép. de l'Oise, ch.-l. de canton. Mais le *Dict. des communes de France* de M. GIRAULT-DE-SAINT-FARGEAU, nous apprend que, dans les anciens documents, Nanteuil-le-Haudouin est désigné sous les noms de *Nant vicus*, *Nant-en-Brie*. — Voy. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Hist. des ducs et des comtes de Champ.*, à la *Table*, et GROSLEY, *Troyens célèbres*, art. *Nanteuil* (Philippe de).

*** A cette époque, le baron de Pibrac était Gui Du Faur II.

* Peut-être le suivant.

* Ce M. de Piépape que nous trouvons au nombre des partisans du Béarnais, serait-il le même que le précédent ?

* Est-ce le même que le précédent ?

* Peut-être le même que les deux suivants.
** M. Jacquot, *Essai sur les artistes troyens*, cite *Jean de Premierfait* comme le plus ancien orfèvre connu (1380). — Il ne parle pas de *Pierre de Molême*, mentionné, à cette page, avec la date de 1338.
*** Voy. la note de l'art. Rosières.

* Non cité par M. Jacquot, *Essai sur les artistes troyens*.
** Mentionné avec la date de 1191. — M. Jacquot, *Essai sur les artistes troyens*, cite comme le plus ancien nom d'orfèvre connu *Jean de Premierfait*, avec la date de 1380.

* Pierre sur laquelle on pliait les toiles, d'abord rue de la Pierre, puis à l'Hôtel des Monnaies, à Troyes.

* C'est le père des précédents et du suivant : Jean et Nicole étaient frères jumeaux, issus de sa première femme, N. Bazin ; et Ambroise, Antoine, François et Pierre II étaient issus de sa seconde femme, Bonaventure de Chantaloë.

* Est-ce le suivant ?
** Canal de fuite du Gouffre ou de la Planche-Clément. — Voy. CHAUMONNOT, *Dérivation de la Seine*, p. 202.
*** A cette page, au lieu de : Barrage de la Planche-Clément ou de la *Porte de l'Evêque*, il faut lire : Barrage... de la *Porte du Pré-l'Evêque*.

* Sur l'ancien chemin de Troyes à Méry par la prairie. — E. Socard et Th. Boutiot, *Diction. topog.*

** La mention seule du tome IV, p. 197, est formellement relative à *Claude*, baron de Plancy ; mais l'analogie des situations est assez grande pour qu'on puisse rattacher à celle-ci les mentions des autres pages. Il s'agit bien de Claude de la Croix, baron de Plancy, cité par La Chesnaye des Bois, V, 345. — Voy. aussi **Croix** (De la).

* Fils naturel de Guillaume de Poitiers, évêque-duc de Langres, fils d'Aymar IV de Poitiers. — P. Anselme, II, 190.
** Fils naturel de Guillaume de Poitiers, évêque-duc de Langres, fils d'Aymar IV de Poitiers. — P. Anselme, II, 191.
*** Voy. à l'art. **Poitiers de Valentinois** (Charles de), frère de Henri de Poitiers, la note relative à Charles et à Philippe Ier de Poitiers de Valentinois.

* Peut-être le précédent.

* Il s'agit de la paix jurée entre le dauphin Charles et Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, en 1419. — Il y a diverses variantes à ce sujet. A la première mention indiquée ci-dessus, on lit : *Ponceau-Saint-Denis, à une lieue de Melun*. Dans Henri Martin, *Hist. de France*, VI, 54, on voit que le dauphin et le duc Jean se rencontrent sur le « *Ponceau* » (petit pont) de Pouilly-le Fort, à une lieue de Melun. Enfin, Lalanne, *Dict. hist. de la France*, à l'art. France, à la date de 1419, mentionne le *Traité de Pouilly entre le duc et le dauphin Charles*, tout en rapportant le même fait à l'art. Ponceau, mais en plaçant ce lieu dans le département du Loiret, et non dans celui de Seine-et-Marne, où se trouve Pouilly-le-Fort.

* Près de l'Evêché.
** Lieu dit auj. *les Chartreux*.
*** Près de l'Hôtel-Dieu-le-Comte.
**** Auj. Pont des Maisons-Blanches, commune de Buchères.

* Cité avec le pont des Moulins-au-Mont (?)
** *Sans doute* auj. rue des Trois-Godets.
*** Auj. pont tournant.

* Nom donné aux Cathares. — DICT. DE LA CONVERSATION, art. *Cathares.*

* A cette page, on lit : *Regnier et Guillaume de Vienne*, ce qui pourrait impliquer le lecteur en erreur. Il faut lire : *Regnier Pot et Guillaume de Vienne*. — Voy. Dom PLANCHER, *Hist. de Bourgogne*, IV, 80.

* Non cité par M. JAQUOT, *Essai sur les artistes troyens.*
** Non cité par M. JAQUOT.

* Quart de pinte : GROSLEY, *Vocabulaire troyen*, tome II des *Ephémérides.*
** C'est par erreur qu'à cette page, on lit : *Pierre d'Arcis* aurait affranchi, etc. au lieu de *Etienne de Givry*, etc.

* A cette page, au lieu de *Pierre d'Arcis* aurait affranchi, etc., lisez *Etienne de Givry*, etc.

* Sens juridique.

* C'est le nom porté, en premier lieu, par le duc de Montpensier, François de Bourbon, fils de Louis II de Bourbon. — Voy. **Montpensier** (François de BOURBON, duc de).

* Nom donné aux Albigeois, en Bourgogne. — LALANNE, *Dict. hist. de la France.*

* Autrefois, commune d'Auxon, aujourd'hui réuni à Eaux et formant, depuis 1846, une commune avec les Bordes, le Chêne-Millot et le Four, sous le nom d'Eaux-Puiseaux. — E. SOCARD et T. BOUTIOT, *Dict. topog.*

Q

* A l'art. de cette Table : Fêtes religieuses, il y a, par suite d'une erreur typographique, *Purini*, au lieu de *Purim*.

* A cette page, lisez *Quincy*, au lieu de *Quincey*.

R

* Ce serait Marguerite Raguier, fille de Louis Raguier et de Charlotte de Dinteville. — CAUMARTIN, *Noblesse de Champagne*, II, 147.

* C'est par erreur qu'on lit, à cette page : *Jean* au lieu de *Louis* Raguier. — Voy. Caumartin, *Noblesse de Champagne*, II, 147.

* Fils de Welfe de Bavière, frère de l'impératrice Judith de Bavière, femme de Louis-le-Débonnaire.

* Non cité par M. A. JACQUOT, *Essai sur les artistes troyens.*

* *Sans doute* le même que **Renaud**, prévôt, *infra*.

* *Sans doute* le même que **Regnault** (Pierre), *suprà*.
** Frère de Thibaut II, comte de Bar-le-Duc.

* Non indiquée sur le *Dict. topog. de l'Aube* parmi les onze mairies royales citées.

** A cette page, le nom de Saint-Sépulchre est donné comme le nom primitif de Riancey ; au *Dict. topog. de l'Aube*, on le trouve parmi les anciens noms de Villacerf-le-Grand (auj. Villacerf), alors que Riancey s'appelait le Petit-Villacerf.—Voy. VILLACERF.

*** Anciennes machines de guerre.

* Peut-être le précédent.

* C'est le frère puîné de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier. — Nous croyons devoir rappeler qu'ils portaient en même temps le titre de *Prince de La Roche-sur-Yon*.
** Non indiqué sur le *Dict. topog. de l'Aube*.

* *Sans doute* la femme du précédent.

** La date de 1654, relative à cette mention, doit être erronée, car, d'après les Biographes, le cardinal de La Rochefoucaud chargé d'opérer une réforme dans les abbayes de France, mourut en 1645.

* *Sans doute* Olivier de la Roère. — Voy. **Roère** (Olivier de la).

** Peut-être le précédent.

*** Nous avons cru devoir formuler ainsi cette mention, et voici pourquoi. A la page 151, il est question de deux frères La Roère, distingués, l'un sous le nom de *Jean*, seigneur de Saint-Sépulcre, l'autre sous celui d'*Olivier*, seigneur d'Esclavolles et de Chamoy ; or, aux autres pages indiquées ci-dessus, il est fait mention aussi des frères de La Roère, soit nominativement, soit sous la désignation géné-

rale de *frères de la Roère*, et il est à noter que lorsque la mention est nominative, c'est le nom de *Jacques* et non celui de *Jean* qu'on y trouve réuni au nom d'Olivier de la Roère. Le frère d'Olivier de la Roère est donc désigné tantôt sous le nom de *Jean*, comme à la page 151, et tantôt sous celui de *Jacques*, comme aux pages 152 et 172, et rien ne fait supposer qu'il s'agisse de deux personnages distincts : le contraire même est suffisamment établi par les mentions citées. Il y a donc confusion, et c'est cette confusion qui a nécessité la réunion des mentions relatives à Jacques et à Jean de la Roère. Notons enfin une petite contradiction : aux pages 151 et 172, Olivier de la Roère, seigneur d'Esclavolles et de Chamoy est qualifié aussi de *vicomte de Saconnay*, tandis qu'à la page 170 ce titre est donné au *frère* d'Olivier, par conséquent à *Jacques* ou *Jean* de La Roère. — Voy. aussi **Saconnay** (Vicomte de).

* Grosley, *Vocabulaire troyen : Rognis*, digue, épaulement de rivière.

* Fils du suivant.

** On sait que c'est le nom donné par les empereurs d'Allemagne à l'héritier présomptif de la couronne, ou porté par les empereurs eux-mêmes avant d'avoir été couronnés par le pape.

* La cour d'amour de *Romanin*, citée ici, est mentionnée aussi parmi les autres *Cours d'amour*, dans le Dictionnaire de Dézobry ; mais on ne trouve pas le nom de *Romanin*, à son rang alphabétique, dans le même Dictionnaire, pas plus que dans aucun autre Dictionnaire géographique. Nous pensons que ce *Romanin* n'est autre que l'ancien *Romanum* ou *Romani*, aujourd'hui Romans, Drôme, ch.-l. de canton.

* A cette page, une citation extraite d'un titre original et inédit prouverait que *Rosières* et *Laines-Bourreuses* étaient deux seigneuries distinctes avec *motte* distincte, et que, par conséquent, *Laines-Bourreuses* n'est pas seulement l'anc. nom de *Rosières*, suivant une opinion jusqu'ici accréditée.

* *Sans doute* le même que **Rothey** (Michel), *infrà.*

lative à cette même date de 1788, il s'ensuit qu'elle peut se rapporter aussi bien au père qu'au fils, ce que l'on ne peut éclaircir qu'avec la date rigoureuse de la mort de M. G. L. Rouillé d'Orfeuil, le père.

* Nous pensons qu'il faut lire, à cette page, comme aux deux autres : *sous-doyen de Saint-Étienne*, au lieu de *sous-doyen de Saint-Urbain*.

* Précédemment abbaye de Saint-Pierre d'Oyes. — Voy. COURTALON, *Topog. hist. du diocèse de Troyes.*

* Cité après d'autres localités du canton de Chavanges. Est-ce une raison suffisante pour qu'on se décide pour Saint-Léger-sous-Margerie ? — Nous croyons plutôt que cette mention se rapporte à Saint-Léger-sous-Brienne, par suite de sa similitude avec celle de la page 386, qui précède.

* Il y a diverses localités de ce nom ; celle-ci se trouve mentionnée dans une énumération de différentes villes sans indication spéciale. Nous nous sommes reporté à DE THOU, *Historiarum sui temporis*... au livre cité par M. Boutiot. Nous en avons feuilleté les pages, et, à la page 544, t. II, édition de Genève, 1626, nous avons lu : *ad Leonardi fanum*, au milieu des autres villes citées par M. Boutiot. On le voit, c'est le même vague ou à peu près. Pourtant, il nous semble que le *fanum Leonardi* doit s'appliquer plus particulièrement à Saint-Léonard, Haute-Vienne, ch.-l. de canton. C'est dans cette localité, en effet, que se retira Saint-Léonard, et, plus tard, il y eut, sous l'invocation de saint Léonard un monastère et une église collégiale : c'est l'église actuelle de Saint-Léonard.— Voy. GIRAULT DE SAINT-FARGEAU, *Dict. des communes de France.*

* Parmi les nombreuses localités de ce nom, existant dans le dép. de l'Yonne, nous pensons qu'il faut se décider ici pour Saint-Martin-sur-Armançon, canton de Cruzy, qui, par sa situation, répond le mieux au texte. — Voy. SAINT-MARTIN-SUR-ARMANÇON.

* Pour la mention de cette page, voy. à MOULINS-OSMONT la note rectificative.

* Du nom de Saint-Vanne, abbaye de Verdun, où fut introduite une réforme qui forma la congrégation dite de Saint-Vanne.

* C'est le nom donné à une grotte, où, d'après une tradition, sainte Madeleine aurait achevé ses jours, et où fut établi un couvent plus tard. — LA MARTINIÈRE, *Dictionnaire géogr.*

* Il s'agit ici de la sanglante bataille de Bulgnéville, où René d'Anjou fut battu et fait prisonnier et où Barbazan, gouverneur de Champagne, perdit la vie. De même que dans HENRI MARTIN, on lit ici que les deux armées belligérantes avaient pris position entre *Sandrecourt* et *Bulgnéville*. Or, malgré toutes nos recherches, nous n'avions pas trouvé de localité ainsi nommée dans les environs de Bulgnéville, c'est-à-dire dans l'arrondissement de Neufchâteau, lorsque, comme dernière ressource, nous avons eu recours à la *Carte du dépôt de la guerre*, où nous avons vu, à peu de distance de *Bulgnéville*, un village nommé *Sandaucourt*, qui, par sa position, répond parfaitement aux exigences stratégiques. Nous pensons donc qu'il faut lire : SANDAUCOURT, Vosges, canton de Châtenois, arrondissement de Neufchâtel.

* Nous pensons que c'est par erreur qu'on lit, à cet page, *Guillaume de Saulx-Tavanne*. D'après LALANNE, *Dict. de la France*, Guillaume de Saulx-Tavannes n'aurait eu que 15 ans, à la date du fait rapporté ici, où il est représenté comme chef de corps d'armée.

* On trouve dans GROSLEY, *Vocabulaire Troyen : Sesse*, culte de pain.

* LALANNE, *Dict. hist. de la France*, indique ainsi le dernier sénéchal de France : *Thibaut Ier, comte de Champagne.* Il faudrait lire : *Thibaut, Ier du nom dans la liste des sénéchaux, mais Ve du nom comme comte de Blois.*

* A cette page, au lieu de : *Clovis que Frédégonde avait fait mourir*, lisez *Sigebert Ier*, etc.

* Hôtel situé place de l'Hôtel-de-Ville. — CORRARD DE BREBAN, *Les Rues de Troyes*, p. 75.

* A cette page, on lit : *ancien évêque de Meaux et de Nevers*. — Les principaux biographes que nous avons consultés, dans l'article qu'ils ont consacré à ce personnage assez célèbre, ne lui donnent pas la qualité d'évêque de Meaux.

* Epouse, en premières noces, de Maximilien-François de Béthune, duc de Sully, petit-fils du ministre de Henri IV, et, en secondes noces, de Henri de Bourbon, duc de Verneuil.

* Mot technique employé ici dans un sens tout particulier. M. A. Chaumonnot, *Dérivation de Troyes*, p. 18, dit que le *sureau* est le « seuil d'un vannage ou le couronnement d'un déversoir. » — Ce mot ne se trouve, avec ce sens, dans aucun dictionnaire français, pas plus que dans le *Vocabulaire Troyen* de Grosley, malgré son emploi fréquent et permanent par les ingénieurs, architectes et usiniers. Aussi, nous permettrons-nous de signaler l'origine du mot *sureau* dans l'ancienne forme *seulherot*, qui dérive elle-même de *seule* ou *seulle*, poutre ou solive.—Voy. Du Cange, *Glossarium*, tome VII : *Seule*, *Seule-erauz*.

* LITTRÉ : *Talaro, talari*, monnaie valant 5 fr. 25.

* *Sans doute* le précédent.

* Instruments propres à la pêche : Du Cange, *Glossarium*; — Lacombe, *Dict. du vieux langage.*

* Voy. à MOULINS-OSMONT la note rectificative.

* A cette page et à la suivante, Thibaut III est indiqué comme comte de Blois et de Chartres : c'est une erreur. Il y a eu confusion entre Thibaut III, comte de Champagne, et Thibaut III, comte de Blois, mais Ier du nom comme comte de Champagne. En effet, c'est ce dernier, qui, étant déjà comte de Blois, de Chartres et de Tours, s'est emparé violemment du comté de Champagne, après la mort de son frère Etienne II. Quant à Thibaut III, comte de Champagne, son frère Henri II-le-Jeune l'avait désigné, en partant pour la croisade, comme héritier du comté de Champagne, dans le cas où lui-même périrait dans l'expédition.

* On ne trouve pas cette Commanderie parmi celles qui sont mentionnées au *Dict. top. de l'Aube*, et, à l'art. THORS, ce village est indiqué seulement comme ayant été le siège d'une Commanderie de l'Ordre teutonique. — Voy. à ce sujet le travail spécial de M. BOUTIOT, *Les Templiers... dans la Champ. mérid.*, p. 17.

* Tailles, impôts ou exactions : DU CANGE, *Glossarium*.

* D'après LALANNE, *Dict. hist. de la*

* Anseau II, seigneur de Trainel. — Voy. l'abbé Lalore, *Généalogie des seigneurs de Trainel*. p. 9.
** Ou Anseau III, seigneur de Trainel. — Voy. l'abbé Lalore, ouvrage cité, p. 11.
*** Ou Garnier II, d'après M. l'abbé Lalore, ouvrage cité, p. 18.
**** Ou Garnier III, d'après M. l'abbé Lalore, ouvrage cité, p. 19-20.

* Chanoine de Troyes. — Voy. GROSLEY, *Troyens célèbres.*

* Fils du précédent.

* En Anjou.

* A la 1re mention, le nom de Porte de la *Trinité* semble présenté comme une des diverses appellations de la Porte de *Preize*, tandis qu'à la 2e, une mention formelle atteste l'existence simultanée de la Porte de Comporté ou Preize et de la Porte de la Trinité. On peut voir une indication non moins formelle dans le *Dict. topog. de l'Aube*, art. TRINITÉ-SAINT-JACQUES (La).

* Voy. CORRARD DE BREBAN, *Les Rues de Troyes*, p. 57.

* *Sans doute* **Trutat** (Pierre) de l'art. suiv.

* Voy. à **Lancastre** (Jean de), la note rectificative, qui a rapport à cette mention.

* Fils du suivant.
** C'est par erreur qu'à cette page, on lit : *Antoine de Toulongeon, seigneur de Vergy*. Antoine de Toulongeon et Antoine de Vergy sont deux personnages différents.

* Peut-être le précédent.

* Fils de Louis de France, duc d'Orléans, et petit-fils de Charles V.
** Fils naturel de Philippe d'Orléans, comte de Vertus, petit-fils de Louis de France, duc d'Orléans, et par conséquent *arrière petit-fils* de Charles V, au lieu de *petit-fils*, comme on le lit p. 7, note 4.

* Nous rapportons la mention telle quelle. Nous n'avons pas trouvé ce lieu sur le *Dict. des Postes*, ni sur diverses cartes géographiques anciennes et modernes. CLAUDE HATON, *Mémoires*, I, 490, mentionne aussi le fait qui est la cause de la citation de cette localité, en indiquant *Villecendrier* comme étant un *petit hameau des environs de Provins.* Nous pensons que c'est un lieu détruit (?).

* Nous pensons qu'il faut lire : Villeneuve-la-Louvotte, ancien nom de Villevotte, aujourd'hui hameau, commune de VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-VILLEVOTTE, canton de Sézanne. — Voy. G. LESAGE, *Géogr. de la Marne.*

* Est-ce le précédent ?

* Apparemment le seigneur de Vitry-le-Croisé.

* Du Cange, *Glossarium : Veuglaire, Vuglaire,* machine de guerre, arme à feu.

W

X

Y

Z

Impr. J. BRUNARD, TROYES, RUE URBAIN IV, 85.

DU MÊME AUTEUR

—

Recherches sur les Grands Jours de Troyes, in-8°, 1852. (44 pages.)

Recherches sur le théâtre à Troyes au XV[e] siècle, in-8°, 1854. (38 pages.)

Lettres missives de Henri IV conservées dans les archives municipales de Troyes, in-8°, 1857. (83 pages.)

Recherches sur les anciennes pestes de Troyes, in-8°, 1857. (56 pages.)

Notice historique sur Vendeuvre, in-8°, 1858-1861. (164 pages avec planches.)

Guerre des Anglais. — 1429-1435. — **Un chapitre de l'histoire de Troyes**, in-8°, 1861. (66 pages.)

Études sur la Géographie ancienne appliquées au département de l'Aube, in-8°, 1861. (189 pages avec cartes.)
(Mention honorable à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.)

Revue critique pouvant servir de supplément au Répertoire archéologique du département de l'Aube, par MM. E. Socard et Boutiot, in-4°, 1861.

Des Monuments celtiques dans le département de l'Aube, in-8°, 1862. (5 pages.)

Études sur les voies romaines du département de l'Aube, non-indiquées dans les anciens Itinéraires, in-8°, 1863. (84 pages.)

Origines du Christianisme. — Des privilèges singuliers de l'Abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes, in-8°, 1864. (32 pages.)

Histoire de l'instruction publique et populaire à Troyes, pendant les quatre derniers siècles, in-8°, 1865. (100 pages.)

Les Templiers et leurs établissements dans la Champagne méridionale, in-8°, 1866. (32 pages.)

Louis XI et la ville d'Arras, *Épisode de la guerre contre Marie de Bourgogne* (2 juin 1479. — 13 octobre 1487), in-8°, 1867. (78 pages.)
(Médaille d'or à l'Académie d'Arras.)

Nouvelles recherches sur la cour des Grands Jours, in-8°, 1870. (29 pages.)

Décentralisation administrative. — Des maires et des conseils de ville, in-8°, 1870. (29 pages.)

Dictionnaire topographique du département de l'Aube, par MM. Socard et Boutiot, in-4°.
Cet Ouvrage a obtenu, en Sorbonne, le prix délivré pour l'année 18[illegible].

EN VENTE A LA LIBRAIRIE L. LACROIX

Collection de documents inédits relatifs à la Ville de Troyes et à la Champagne méridionale, publiés par la Société académique de l'Aube. 1[er] vol., in-8°. . . . 8 fr.

(Le tome II paraîtra incessamment.)







